

cet égard, ce sont vos propos, Votre Honneur—bien que vous ne soyez pas censé prononcer de discours—qui m'ont impressionné le plus. Je tiens à me reporter à certains commentaires que Votre Honneur a faits à la Chambre le 2 septembre dernier. Sauf erreur, vous traitiez d'un rappel au Règlement au sujet d'un sous-amendement et vous avez cité le troisième alinéa du commentaire 119 de la quatrième édition de Beauchesne, qui précise notamment:

Il faut accorder beaucoup de latitude à la Chambre, forum où tous les aspects des affaires publiques peuvent être débattus, et chaque député a le droit de se faire entendre...

Nous en doutons parfois.

...même si, dans l'exercice de ce droit, il s'écarte parfois de la rigidité de la procédure.

Dans le court exposé dont je parle, vous avez déclaré ensuite, monsieur l'Orateur:

En partant de ce principe et en tenant compte du caractère particulièrement passionné du débat, la présidence a jugé qu'elle devait accorder aux députés le plus de latitude possible.

Je dirai que si, dans votre sagesse, monsieur l'Orateur, vous aviez pu faire comprendre ces deux points au premier ministre, il y a des semaines que le débat sur le drapeau aurait pris fin. (*Exclamations*) Les honorables vis-à-vis nient, mais permettez-moi de répéter ce que vous avez déclaré, monsieur l'Orateur:

En partant de ce principe et en tenant compte du caractère particulièrement passionné...

Nous sommes sans doute tous d'accord. En outre, le drapeau ne constitue pas la question fondamentale, car celle qui nous préoccupe à l'heure actuelle, même si nous délibérons au sujet d'un drapeau, c'est l'unité du pays—et cela est vraiment essentiel.

Des voix: Bravo!

M. McIntosh: Comme l'a signalé Votre Honneur, cette question doit être traitée de façon rationnelle. C'est précisément dans ce sens que travaille l'opposition depuis le commencement du débat. Nous avons demandé au premier ministre d'adopter un point de vue rationnel à ce sujet. De fait, je suis de ceux qui prétendent que ce n'est pas à nous de trancher la question du drapeau; c'est une question d'ordre sentimental, dont on devrait laisser le soin à la population. Elle n'a rien à voir avec le bien-être de la population ni avec l'économie du pays. Je le répète, monsieur l'Orateur, si, dans l'exercice de vos fonctions, vous pouviez convaincre le premier ministre sur ces deux points, le débat se terminerai sûrement aujourd'hui même.

[M. McIntosh.]

Des voix: Vraiment?

M. McIntosh: Certains députés disent «Vraiment?». Si nous traitons de cette question à l'heure actuelle, c'est qu'il s'agit d'une promesse électorale. Comme je suis de l'Ouest canadien, je me pose des questions au sujet des autres promesses de nos honorables vis-à-vis. Les députés libéraux ne sont pas nombreux à la Chambre. On avait fait dans l'Ouest une promesse, peut-être plus importante pour l'Ouest que celle du drapeau: le blé serait vendu à \$2 le boisseau. Quand va-t-on la tenir? (*Applaudissements*) De fait, certains députés de l'Ouest avaient même parlé de \$3 le boisseau. Quelle suite a été donnée à cette promesse électorale? Je serai bref là-dessus, monsieur l'Orateur. Le prix n'a pas augmenté; il a baissé. Je parle du prix du blé Durum dont il a été question à la Chambre l'autre jour.

Des voix: Règlement!

M. McIntosh: Je n'enfreins pas le Règlement; je parle des promesses du gouvernement. Il a dit que le drapeau avait été promis lors des élections et que c'était la raison pour laquelle le premier ministre soumettait cette question à la Chambre. Nous affirmons que la Chambre des communes doit étudier des choses plus importantes que la question du drapeau.

Des voix: Bravo!

M. McIntosh: Nous nous demandons pourquoi cette question a été soulevée en premier lieu? Pourquoi a-t-elle été soulevée à ce moment précis? Pourquoi n'a-t-elle pas été mentionnée dans le discours du trône, si elle est tellement importante? Nous pouvons donner aux honorables députés d'en face les réponses à ces questions. Ils peuvent avoir des réponses différentes, mais nous savons pourquoi cette question a été mise sur le tapis. C'est parce que les mesures législatives n'étaient pas prêtes. (*Exclamations*) Ils nient, monsieur l'Orateur. Veulent-ils que j'énumère les mesures législatives qui ont dû être retirées après avoir été présentées à la Chambre? Il y en a deux ou trois de ce genre et il n'est pas nécessaire que j'apporte plus de précisions. J'ai déjà affirmé que d'autres mesures législatives plus importantes attendent d'être examinées. Certaines pourraient être étudiées très rapidement. A notre avis, la question du drapeau ne peut être étudiée en 24 heures, comme monsieur l'Orateur l'a déclaré, elle devrait être étudiée de façon raisonnable. Je le répète, c'est tout ce que nous demandons.